

*Questions orales***LA FÊTE DE SAINT DAVID**

LA CÉLÉBRATION DU PATRON DES GALLOIS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, en ce 1^{er} mars, partout dans le monde les Gallois et Galloises célèbrent la fête de leur patron, saint David. C'est donc aujourd'hui la Saint-David. A cette occasion, en même temps qu'ils souhaitent bonne fête à tous les Canadiens d'origine galloise, les parlementaires devraient également remercier...

Mme le Président: A l'ordre. Sans connaître la fin de sa déclaration, je signale au député que les félicitations ne sont pas prévues dans les dispositions de l'article 21 du Règlement.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, il s'agit simplement d'un message aux Canadiens. Je voudrais que le Canada adresse des remerciements aux Gallois de New York...

Mme le Président: Non, c'est impossible; cette partie de l'intervention est contraire au Règlement. Le député avait peut-être autre chose à dire, mais le temps est maintenant écoulé et nous passons aux questions orales.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE—LA RÉDUCTION DE LA TAXE

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, je pose ma question au ministre de la Consommation et des Corporations qui n'ignore pas qu'aujourd'hui les consommateurs paient l'essence 3.5c. de plus le litre ou 11c. de plus le gallon qu'hier. Nous, progressistes conservateurs, avons perdu le pouvoir à cause d'une taxe d'accise de 18c. Le gouvernement libéral actuel a rompu sa folle promesse électorale, avec le résultat que les Canadiens paient maintenant l'essence un peu plus cher que les Américains, alors que les producteurs canadiens de pétrole brut obtiennent moins de 75 p. 100 de ce que reçoivent les producteurs américains. La différence provient, évidemment, des taxes que prélèvent les gouvernements, d'une véritable razzia fiscale à laquelle il faut mettre un terme.

Le ministre de la Consommation et des Corporations a-t-il demandé à son voisin de pupitre, le ministre des Finances, ou au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'abaisser certaines de ces taxes pour remplir la promesse électorale qu'ont faite les libéraux et pour soulager les consommateurs des rigueurs de l'inflation?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, il est évident que s'il fallait que les consommateurs canadiens paient 18 cents de taxe supplémentaires, le prix de l'essence au Canada serait encore beaucoup plus élevé.

Fort heureusement, le public canadien a défait les progressistes conservateurs et, au moins, il n'a pas à payer ces 18 cents supplémentaires.

[Traduction]

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Que cette réponse est faiblarde, madame le Président. Quand le parti conservateur reprendra le pouvoir, nous nous montrerons beaucoup plus justes envers les consommateurs et les producteurs de pétrole que le gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Je ne suis pas un expert en matière de prix énergétiques, mais comme consommateur, je peux dire que tant que l'accord sur l'énergie n'aura pas été renégocié, tout le monde y perdra, sauf le gouvernement.

* * *

L'ÉNERGIE

LA REDEVANCE DE CANADIANISATION—LA SUPPRESSION

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Parmi les impôts que les consommateurs canadiens doivent payer figure la redevance de canadianisation, qui sert à acheter des stations-service pour la société Petro-Canada. Le ministre des Finances peut-il s'engager envers la Chambre à retirer cette redevance, afin de donner un répit aux consommateurs, sitôt qu'on aura fini de payer l'acquisition de Petrofina? Par la même occasion, pourrait-il nous dire s'il envisage de présenter dans son prochain budget un crédit d'impôt-énergie pour aider les Canadiens à faible revenu, et plus particulièrement les personnes âgées dont les maisons sont chauffées au mazout et qui n'ont absolument pas les moyens de subir ces augmentations de prix?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député ne suit pas de très près la publication des communiqués. On a déjà annoncé l'année dernière, dans le cadre de l'arrangement concernant la société Dome Petroleum, que le gouvernement fédéral utiliserait les recettes tirées de la redevance de canadianisation pour investir dans cette société.

M. Blenkarn: Honte.

M. Lalonde: Le député de Mississauga-Sud vient tout juste de se réveiller, madame le Président. Il a probablement dormi toute l'année dernière.

Quant à l'autre question, soulevée par mon honorable collègue, il est évident qu'il devra attendre la présentation de mon budget, mais je tiens à lui rappeler une déclaration très importante qu'a faite le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, ce matin, à la télévision. Il a souligné avec force qu'en vertu des arrangements actuels, les consommateurs canadiens ont profité d'une subvention très importante par le biais du Programme énergétique national. C'est le premier ministre conservateur de l'Alberta qui le dit. Le député devrait au moins tenir compte des faits.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Pour ce qui est des taxes fédérales sur l'essence, le gouvernement fédéral impose une taxe de plus de 60c. le gallon de carburant utilisé pour la production de denrées alimentaires. J'espère que le ministre étudiera cette question également, afin de réduire le fardeau des agriculteurs dans son prochain budget.